

# Près de 1500 opposants prient le Conseil d'Etat de prendre position

Près de 1500 personnes ont signé la pétition lancée par le C5. Opposé à la centrale à gaz que le Groupe E veut implanter à Cornaux, ce comité citoyen demande au Conseil d'Etat de prendre position en sa qualité d'autorité responsable de la santé publique.

FLORENCE VEYA

«Les citoyens soussignés demandent au Conseil d'Etat neuchâtelois de prendre clairement position en tant qu'autorité responsable de la santé publique, sur la gravité de la menace que la mise en exploitation d'une centrale à gaz fera peser sur la santé de la population.» Voici ce que demandent à l'exécutif cantonal les 1479 signataires de la pétition qu'a remise, hier, à la chancellerie d'Etat, le Comité des citoyens contre la centrale à gaz de Cornaux (C5).

Si seules deux poignées de personnes avaient fait le déplacement, en fin de matinée, dans la cour du château de Neuchâtel, le comité du C5 reconnaissait n'avoir eu aucune peine à récolter des signatures. Et pour cause, à entendre Laurent Suter, président du comité restreint du C5. «La mise en exploitation de cette centrale va à l'encontre des engagements pris par notre pays lorsqu'il a ratifié le protocole de Kyoto.» Laurent Suter de poursuivre. «Sans parler du fait que la centrale pourra fonctionner au mazout en cas de pénurie de gaz. Sa proximité avec la raffinerie de Cressier a donc de quoi laisser songeur.» Secrétaire du comité restreint, Luciano Cravero estime

que la démarche menée par le C5 a déjà permis de faire bouger les choses. «Hormis ce comité citoyen, personne n'a attisé le débat», commente-t-il. «Le Groupe E poursuit à sa guise sa politique d'information tandis que le canton garde le silence». Un silence que Laurent Suter n'hésite pas à qualifier d'«assourdissant».

Question évolution des mentalités, Luciano Cravero cite toutefois la mise en place d'une commission de réflexion par le Conseil d'Etat. Le vice-président du C5, René Meyer, a assisté, en décembre, à la première séance de cette commission. Il se montre moins optimiste. «A raison d'une séance tous les quatre mois, je m'inquiète du plan de marche qu'elle a adopté en regard de celui du Groupe E.» Cette commission s'est fixée pour objectif l'élaboration, d'ici la fin de l'année, d'un rapport devant aider le Conseil d'Etat lors de sa future prise de position.

Mais d'ici là, le C5 n'entend pas rester les bras croisés. «Nous envisageons de mettre sur pied une manifestation tous les deux mois environ», indique Mauro Nanini, coordinateur de ces actions.

«Au cours de celles-ci nous présenterons à la population des alternatives possibles à la centrale à gaz et nous inviterons des spécialistes à se prononcer sur la question. Nous mettrons aussi en avant la difficulté, si ce n'est l'impossibilité, qu'aura le Groupe E à compenser, selon les dispositions légales, les 70% de sémissions de CO2. En distribuant, par exemple, de l'énergie résiduelle sur l'entier de l'Entre-deux-Lacs, il n'en compenserait qu'un 20%.» /FLV



CHÂTEAU Laurent Suter, président du C5, a remis la pétition munie de 1479 signatures à Séverine Despland, secrétaire générale de la chancellerie d'Etat. (GUILLAUME PERRET)

«La centrale pourra fonctionner au mazout en cas de pénurie de gaz. Sa proximité avec la raffinerie de Cressier a donc de quoi laisser songeur»

Laurent Suter

## «Il en faut plus pour nous décourager!»

Selon Alain Sapin, directeur du secteur production énergie du Groupe E, l'implantation de centrales à gaz en Suisse est nécessaire. Sans quoi de gros problèmes d'approvisionnement en électricité surgiront d'ici deux à trois ans.

**Alain Sapin, que pensez-vous des 1479 signatures qu'a récoltées le comité C5 contre l'implantation d'une centrale à gaz à Cornaux?**

Je ne comprends pas bien que cette centrale soulève un tel mouvement d'opposition. En Espagne, en Italie, au Portugal et en Allemagne, elles sont nombreuses et n'ont jamais suscité de polémique.

**Leurs détracteurs sont pourtant clairs. Ils s'inquiètent avant tout de l'effet du rejet des éléments polluants sur leur**



ALAIN SAPIN Le directeur du secteur production énergie du Groupe E.

(ARCHIVES DAVID MARCHON)

**environnement et par conséquent sur la santé de la population.**

Les centrales à gaz ne sont pas dangereuses pour la santé. A Barcelone, certaines sont implantées dans la ville même, et il n'y a aucun souci. Je le répète, le CO2 n'est pas un agent toxique.

**En dépit de cette levée de boucliers sur l'Entre-deux-Lacs, restez-vous confiants quant à la réalisation de votre projet?**

Bien sûr, il n'y a aucun problème! Nous allons maintenant réaliser une étude d'impact, des fouilles sont agendées, pour cet été, par le Service cantonal d'archéologie sur le site où sera construite la centrale, et les travaux devraient débuter en 2010. De toute manière, des opposants, il y en a toujours. Même si nous projetions d'installer des panneaux solaires, on en trouverait. Nous avons l'habitude, il en faut plus pour nous décourager!» /flv